The background is a vibrant green with various large, semi-transparent numbers scattered across it, including 2, 3, 5, 8, 9, 4, 3, 7, and 2. A dark green rectangular box is centered on the page, containing the title text in white.

**Les chiffres clés
de la Justice
2012**

Directeur de la publication
Benjamin Camus
Sous-directeur de la Statistique et des Études

Coordination
Odile Timbart - Thérèse Ferré

Réalisation
Dominique Baux - Marie-Dominique Minne

Maquette
Mélanie Guillot-Toudert - Marylène Legargasson

Diffusion
Sous-direction de la Statistique et des Études

Ministère de la Justice

Les chiffres-clés de la Justice

Secrétariat général
Service support et moyens du ministère
Sous-direction de la Statistique et des Études

13, place Vendôme - 75 042 Paris Cedex 01

ISBN 978-2-11-129941-2

© Justice 2012

Sommaire

Chiffres

Les chiffres-clés	4
Les moyens	6
Les juridictions	8
La justice civile	10
La justice pénale	14
La justice des mineurs	20
L'administration pénitentiaire	26
L'aide juridictionnelle	31
La justice administrative	32
L'indemnisation en matière de détention provisoire	34
L'indemnisation des victimes d'infractions	34
L'accès au droit	35
Les auxiliaires de la Justice	35
Liste des sigles et abréviations	37

Cartes

Découpage judiciaire de la France	8
Centres éducatifs renforcés, centres de placement immédiat et centres éducatifs fermés	23
Établissements pénitentiaires	26
Cours administratives d'appel et tribunaux administratifs	33

LES CHIFFRES-CLÉS

Budget 2012

7,42 Milliards d'euros

Effectifs budgétaires 2012 en équivalent temps plein

76 865 Agents

Implantations immobilières en 2012

6 095 000 m²

Juridictions de l'ordre judiciaire [y compris les collectivités d'outre-mer et territoriales]

- 1 Cour de cassation
- 36 Cours d'appel
- 1 Tribunal supérieur d'appel
- 161 Tribunaux de grande instance [dont 15 à compétence commerciale]
- 4 Tribunaux de première instance [dont 3 à compétence commerciale]
- 155 Tribunaux pour enfants
- 115 Tribunaux des affaires de sécurité sociale
- 307 Tribunaux d'instance et tribunaux de police
- 210 Conseils de prud'hommes
- 6 Tribunaux du travail
- 135 Tribunaux de commerce

Juridictions de l'ordre administratif

- 1 Conseil d'État
- 8 Cours administratives d'appel
- 42 Tribunaux administratifs

Activité des juridictions en 2011

■ Justice civile

2 654 179 Décisions en matière civile et commerciale
dont 272 064 référés

■ Justice administrative

225 608 Affaires réglées par les juridictions administratives

■ Justice pénale

1 180 586 Décisions en matière pénale
9 100 571 Amendes forfaitaires majorées
4 751 586 Affaires traitées par les parquets
1 418 566 Affaires poursuivables
*dont 1 258 890 affaires poursuivies
ou ayant donné lieu à procédure alternative ou composition pénale*

Taux de réponse pénale : 88,7 % [88,4 % en 2010]

Justice pénale [suite]

1 028 053 Condamnations et compositions pénales prononcées pour :

- 2 529 crimes
- 627 652 délits
- 44 433 contraventions de 5^e classe
- 353 439 contraventions des quatre premières classes

■ Justice des mineurs

□ Activité des parquets en 2011

- 180 388 Affaires traitées mettant en cause des mineurs
 - 150 972 Affaires poursuivables mettant en cause des mineurs
- Taux de réponse pénale : 95,0 % [93,9 % en 2010]**

□ Activité des juges des enfants en 2011

- 100 499 Mineurs en danger dont le juge des enfants a été saisi
- 71 871 Mineurs délinquants dont le juge des enfants a été saisi
- 16 264 Familles faisant l'objet d'une tutelle aux prestations sociales

□ Activité de la Protection judiciaire de la jeunesse

- 488 Établissements, services et unités du secteur public
- 1 255 Établissements, services et unités du secteur associatif habilité
- 218 218 Mesures suivies dans l'année
 - 166 567 secteur public
 - 51 651 secteur associatif à la charge de l'État – DPJJ

Administration pénitentiaire

191 Établissements pénitentiaires

- 57 236 Places au 1^{er} janvier 2012
- 64 787 Détenus [écroués] au 1^{er} janvier 2012
- 88 058 Entrants en prison en 2011
- 81 213 Sortants de prison en 2011

173 063 Personnes prises en charge en milieu ouvert au 1^{er} janvier 2012

Aide juridictionnelle en 2011

882 607 Admissions à l'aide juridictionnelle

dont :

- 509 167 *Admissions sur contentieux civils et administratifs*
- 373 166 *Admissions sur contentieux pénaux*

Sauf mention contraire, les chiffres d'activité sont relatifs à la France métropolitaine et aux départements d'outre-mer

LES MOYENS

Le budget de la justice

Crédits prévus pour 2012 et consommés pour 2011	Montants [Mo Euros]		Évolution [%]
	2011 ¹	2012 ²	2012/11
Crédits de paiement [Mo d'euros]	7 107,40	7 420,58	+ 4,4
<i>Dont dépenses de personnel</i>	4 354,29	4 501,56	+ 3,4
Répartition par programme			
Justice judiciaire	2 901,47	2 978,58	+ 2,7
Administration pénitentiaire	2 813,71	3 030,32	+ 7,7
Protection judiciaire de la jeunesse	764,10	772,65	+ 1,1
Accès au droit et à la justice	362,50	354,84	- 2,1
Conduite et pilotage de la politique de la justice	265,62	280,67	+ 5,7
Autorisations d'engagement [Mo d'euros]	7 252,19	9 795,39	+ 35,1
Part du budget de la Mission Justice dans le budget général de l'État – crédits de paiement – [en %]	2,44	2,54	

1. Source : RAP 2011 exécution
2. Source : PAP 2012 demande

Frais de justice - Aide juridictionnelle

	Montants [Mo Euros]		Évolution [%]
	2011	2012	2012/2011
Frais de justice	460,0	415,0	- 9,8
Frais de justice criminelle, correctionnelle et de police [Frais d'expertise, indemnités payées aux huissiers, aux jurés, aux témoins, frais postaux, ...]	318,7	325,6	+ 2,2
Frais de justice civile et commerciale [Enquêtes sociales, frais en matière de procédure de tutelle, de procédures collectives de redressement et de liquidation judiciaires des entreprises en difficulté, frais postaux, ...]	60,0	63,1	+ 5,2
Autres frais de justice	81,3	26,3	- 67,7
Aide juridictionnelle* [Dotation annuelle des CARPA ; rétribution des avoués, huissiers, experts, enquêteurs, ...]	351,1	380,0	+ 8,2

* hors rétablissements de crédits et en tenant compte pour 2012 de la contribution pour l'aide juridique

Les effectifs réels en 2012 [en équivalent temps plein travaillé]

	Effectifs ¹		Variation
	2011	2012	
Ensemble de la Mission justice ¹	75 089	76 865	+ 1 776
Justice judiciaire	30 525	31 137	+ 612
Administration pénitentiaire	34 778	35 511	+ 733
Protection judiciaire de la jeunesse	8 373	8 395	+ 22
Conduite et pilotage de la politique de la justice et organismes rattachés	1 413	1 822	+ 409

1. Les catégories d'emplois retenues à l'entrée en vigueur de la LOLF sont : magistrats de l'ordre judiciaire (cat.1) ; personnels d'encadrement (cat. 2) ; B métiers du greffe, de l'insertion et de l'éducatif (cat. 3) ; B administratifs et techniques (cat. 4) ; personnels de surveillance C (cat. 5) ; C administratifs et techniques (cat. 6)
Les personnels des juridictions administratives et de la commission nationale des comptes de campagne et des financements politiques, qui ne figurent plus dans le périmètre de la mission à l'entrée en vigueur de la LOLF, ne sont pas intégrés à cet ensemble.

Source : RAP 2011 et PAP 2012

Les implantations immobilières en 2012

Unité : m² hors œuvre

Ensemble du ministère *	6 095 000
Administration centrale [22 sites] **	65 320
Cours et tribunaux [690 sites] après réforme de la carte judiciaire	2 474 988
Services déconcentrés de l'Administration pénitentiaire [300 sites]	3 169 804
Services déconcentrés de la Protection judiciaire de la jeunesse (853 sites) Secteur public uniquement	358 459

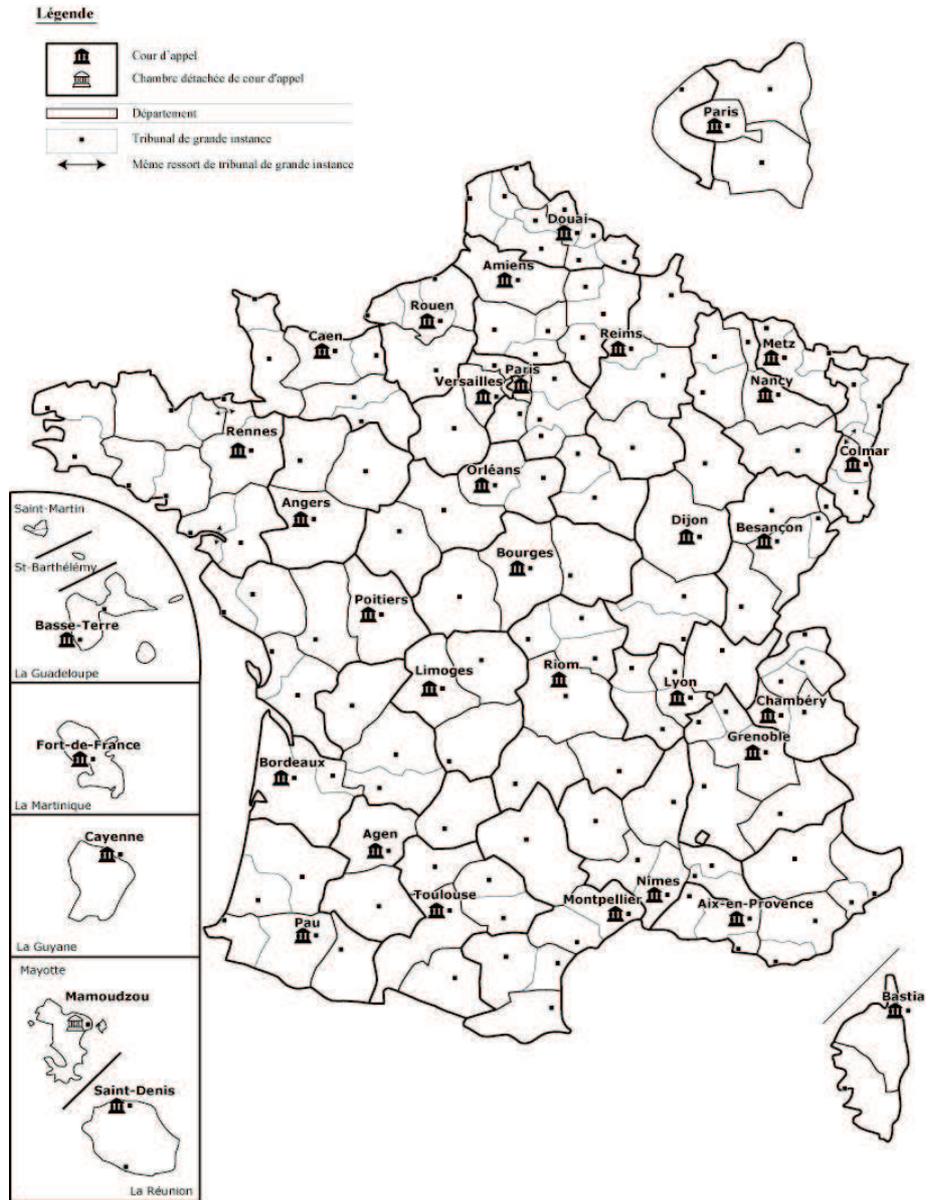
* locaux en propriété, location et mis à disposition

** dont 15 000 m² hors Paris pour Casier judiciaire national, centres informatiques et centres de recherche

Sources : ministère de la Justice, bureau de la programmation et de l'investissement immobilier

LES JURIDICTIONS

Compétences territoriales des juridictions de l'ordre judiciaire



Situation au 1^{er} janvier 2012

Nombre de juridictions dans chaque cour d'appel au 1^{er} janvier 2012

Ressort de Cour d'appel ¹	Cour d'appel	Trib. Sup. d'appel	TGI	Trib. de 1 ^{re} inst.	TE	TI et TP	CPH	Trib. du travail	TC	TGIcc, TMC	TPI cc	TASS	TCI ²
France métropolitaine													
Agen	1		3		3	7	4		3			3	
Aix-en-Provence	1		8		8	19	11		12			5	1
Amiens	1		7		7	9	9		5			4	1
Angers	1		3		3	6	4		3			3	
Bastia	1		2		2	2	2		2			2	1
Besançon	1		5		5	9	7		4			5	1
Bordeaux	1		5		5	8	5		5			3	1
Bourges	1		3		3	5	3		3			3	
Caen	1		6		4	9	7		5			3	1
Chambéry	1		5		4	6	6		3			2	
Colmar	1		4		4	11	6		-	4		2	1
Dijon	1		4		4	8	4		4			3	1
Douai	1		10		10	17	16		7			5	1
Grenoble	1		5		5	7	6		4			4	
Limoges	1		3		3	4	4		3			3	1
Lyon	1		5		5	11	8		5			5	1
Metz	1		3		3	5	3		-	3		1	
Montpellier	1		6		6	8	8		6			4	1
Nancy	1		5		4	7	6		4			4	1
Nîmes	1		6		5	11	7		4			4	
Orléans	1		4		4	4	4		3			3	1
Paris	1		9		7	46	11		8			7	1
Pau	1		5		5	6	5		5			4	
Poitiers	1		6		5	11	8		5			5	1
Reims	1		4		4	5	5		4			3	1
Rennes	1		9		9	14	12		9			6	2
Riom	1		6		4	9	7		5			4	1
Rouen	1		4		4	6	6		5			3	1
Toulouse	1		5		5	9	6		5			4	1
Versailles	1		4		4	18	13		4			4	
Départements d'outre-mer													
Basse-Terre	1		2		2	3	2			2*		1	1
Cayenne ³	1		1		1	1	1			1*		1	1
Fort-de-France	1		1		1	1	1			1*		1	1
St-Denis de la R.	1		3		3	5	2	1		3*		1	1
Collectivités d'outre-mer et collectivités territoriales													
Nouméa	1				2	2		2		1*	1		
Papeete	1				1	1		3		1*			
St-P. et Miquelon		1			1	1	1				1		
TOTAL	36	1	161	4	155	307	210	6	135	16	2	115	26

1. Voir liste des sigles en page 37

2. Créés par la loi de modernisation sociale du 17 janvier 2002 et mise en place par le décret 2003-615 du 3 juillet 2003

3. Création de la cour d'appel le 1er janvier 2012

* TMC

Source : Direction des Services judiciaires, département du droit de l'organisation judiciaire

LA JUSTICE CIVILE

Affaires nouvelles en 2011

Juridictions civiles et commerciales	Toutes affaires		Évolution 2011/10 %
		dont référés	
Toutes affaires nouvelles¹	2 728 531	272 102	- 1,9
Cour de cassation	20 985		+ 3,1
Cours d'appel	237 022	5 545	- 2,8
Tribunaux de grande instance [hors compétence commerciale]	942 841	117 210	- 1,0
<i>dont ordonnance sur requête</i>	128 193		- 9,7
Tribunaux d'instance ¹	687 237	81 978	- 2,8
<i>dont juridictions de proximité</i>	93 434		- 12,8
Juges des enfants [assistance éducative] ²	330 697		+1,0
Juridictions commerciales *	208 507	26 558	- 4,5
Tribunaux des affaires de sécurité sociale	95 946		+ 1,5
Conseils de prud'hommes	205 296	40 811	- 5,7

1. Hors ordonnances sur requête [TI et JEX], hors procédures d'injonction de payer et de saisie sur rémunération [cf. page 13].

Non compris les contentieux électoraux, les tutelles mineurs ouvertes de plein droit et la répartition prud'homale

2. Mesures individuelles nouvelles et renouvelées [cf. page 20]

* Y compris les TGI à compétence commerciale des cours d'appel de Metz et Colmar, et les tribunaux mixtes de commerce des DOM

Nature d'affaire	Cours d'appel		Tribunaux de grande instance [hors commerce]		Tribunaux d'instance et juridictions de proximité	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Toutes affaires nouvelles	237 022		942 841		687 237	
dont affaires au fond *	208 339	100,0	697 438	100,0	593 803	100,0
Droit des personnes	7 367	3,5	78 522	11,3	214 428	36,1
Droit de la famille	33 100	15,9	399 641	57,3	2 218	0,4
Droit des affaires	9 351	4,5	13 702	2,0	7 058	1,2
Surendettement et entreprises en difficulté ¹	7 389	3,5	21 518	3,1	41 256	6,9
Droits des contrats	42 637	20,5	65 257	9,4	267 025	45,0
Droit de la responsabilité	6 008	2,9	35 082	5,0	11 756	2,0
Droit des biens	11 486	5,5	54 979	7,9	33 406	5,6
Relations du travail et protection sociale	65 203	31,3	2 664	0,4	13 703	2,3
Relations avec les personnes publiques	17 316	8,3	1 880	0,3	436	0,1
Procédures particulières	8 482	4,1	24 193	3,5	2 517	0,4

1. Associations et professions libérales devant le TGI

*Affaires au fond = affaires nouvelles hors référés, ordonnances sur requêtes et certaines procédures particulières

Source : SDSE, répertoire général civil, rapport annuel de la Cour de cassation

Affaires terminées en 2011

Juridictions civiles et commerciales	Toutes affaires		Évolution 2011/10 [%]
		dont référés	
Toutes affaires terminées¹	2 654 179	272 064	- 0,7
Cour de cassation	21 455		+ 8,1
Cours d'appel	233 107	5 507	- 0,2
Tribunaux de grande instance [hors compétence commerciale]	933 155	117 210	+ 0,2
<i>dont ordonnance sur requête</i>	128 193		- 9,7
Tribunaux d'instance ¹	657 246	81 978	- 0,8
<i>dont juridictions de proximité</i>	96 199		- 3,1
Juge des enfants [assistance éducative] ²	330 697		+ 1,0
Juridictions commerciales *	193 015	26 558	- 5,6
Tribunaux des affaires de sécurité sociale	80 183		- 11,9
Conseils de prud'hommes	205 321	40 811	- 0,2

1. Hors ordonnances sur requête [TI et JEX], hors procédures d'injonction de payer et de saisie sur rémunération [cf. page 13].

Non compris les contentieux électoraux, les tutelles mineurs ouvertes de plein droit et la départition prud'homale

2. Mesures individuelles nouvelles et renouvelées [cf. page 20]

* Y compris les TGI à compétence commerciale des cours d'appel de Metz et Colmar, et les tribunaux mixtes de commerce des DOM

Durée moyenne des affaires terminées [en mois]

	2010	2011	
		Toutes affaires	Référés
Cours d'appel	11,2	11,4	1,5
Tribunaux de grande instance	7,1	7,0	2,0
Tribunaux d'instance et juridictions de proximité ¹	5,3	5,8	3,6
Conseils de prud'hommes	11,1	11,9	2,0
Tribunaux de commerce	5,3	5,4	1,5

1. Cf. note 1 ci-dessus

Affaires en cours au 31 décembre 2011

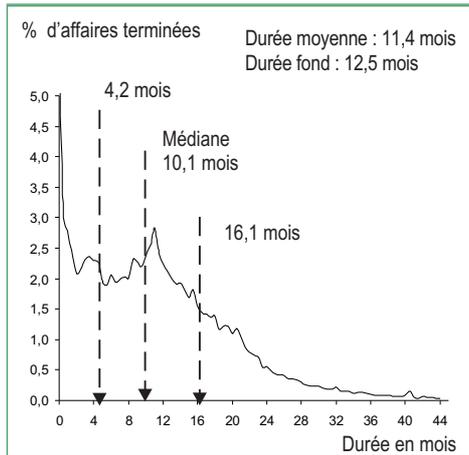
	Stock	Évolution 2010 / 09 [%]	Âge du stock [en mois]
Cours d'appel	233 764	+ 1,7	9,8
Tribunaux de grande instance	650 789	+ 1,5	13,6
Conseils de prud'hommes [hors référés]	214 817	- 0,0	11,7

Source : SDSE, répertoire général civil, rapport annuel de la Cour de cassation

Durée de règlement des affaires civiles en 2011

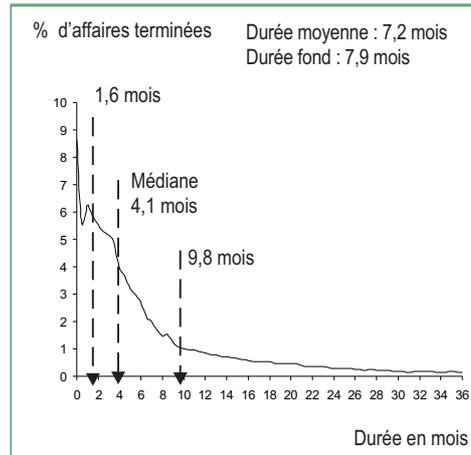
Distribution de la durée moyenne des affaires terminées, tous contentieux et tous modes de fin confondus

■ Cours d'appel



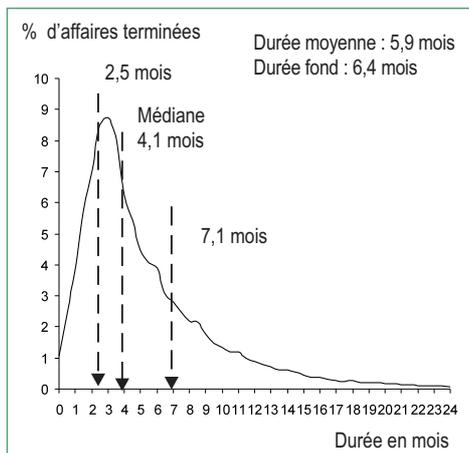
Lecture : 25 % des affaires terminées au bout de 4,2 mois
50 % des affaires terminées au bout de 10,1 mois
75 % des affaires terminées au bout de 16,1 mois

■ Tribunaux de grande instance (hors tutelle)



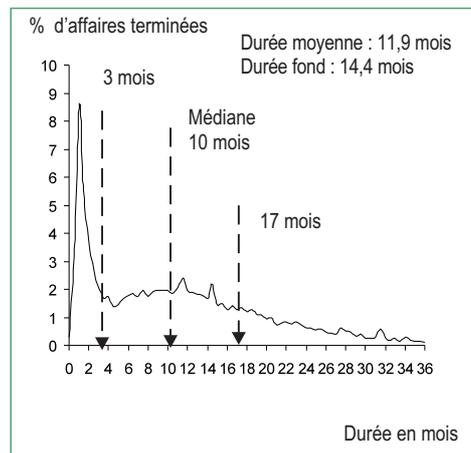
Lecture : 25 % des affaires terminées au bout de 1,6 mois
50 % des affaires terminées au bout de 4,1 mois
75 % des affaires terminées au bout de 9,8 mois

■ Tribunaux d'instance (hors tutelles majeurs)



Lecture : 25 % des affaires terminées au bout de 2,5 mois
50 % des affaires terminées au bout de 4,1 mois
75 % des affaires terminées au bout de 7,1 mois

■ Conseils de prud'hommes



Lecture : 25 % des affaires terminées au bout de 3 mois
50 % des affaires terminées au bout de 10 mois
75 % des affaires terminées au bout de 17 mois

Source : SDSE, Répertoire général civil

Taux d'appel sur les jugements au fond prononcés en 2010

Tribunaux de grande instance en 1 ^{er} ressort	19,7 %
Tribunaux d'instance	6,6 %
Conseils de prud'hommes en 1 ^{er} ressort	60,8 %
Tribunaux de commerce en 1 ^{er} ressort	12,3 %

Quelques indicateurs pour 2011

393 778	Saisines du juge aux affaires familiales <i>dont</i>
56 309	<i>Demandes postérieures au divorce [autorité parentale, contribution à l'entretien, droit de visite, ...]</i>
157 569	<i>Demandes relatives aux enfants nés hors mariage [autorité parentale, obligations alimentaires, droit de visite, ...]</i>
132 977	Divorces prononcés <i>dont</i>
75 560	<i>Par consentement mutuel</i>
144 098	Pactes civils de solidarité enregistrés [Pacs]*
41 732	Dissolutions de Pacs*
183 026	Saisines relatives aux baux d'habitation et professionnels [y compris 73 508 procédures de référé]
147 300	Demandes pour paiement des loyers et / ou résiliation - expulsion
227 151	Saisines du juge de l'exécution [TGI et TI] : saisies mobilières et immobilières, mesures conservatoires, astreintes, délais de grâce, surendettement
622 315	Injonctions de payer [TI et juridictions de proximité]

* hors les PACS enregistrés par les notaires (cf.loi du 28 mars 2011)

24 061	Déclarations d'acquisition anticipée de la nationalité française à raison de la naissance et de la résidence en France
67 375	Certificats de nationalité française délivrés <i>dont</i>
2 122	<i>À raison de la naissance et de la résidence</i>

LA JUSTICE PÉNALE

Activité des parquets en 2011

	2011	%	Évolution 2010/09 [%]
Procès-verbaux reçus	5 243 334	100,0	+ 5,6
dont auteur inconnu	3 191 209	60,9	+ 11,2
Affaires traitées	4 751 586		+ 5,5
Classement d'affaires non poursuivables	3 333 020	100,0	+ 7,5
Infractions mal caractérisées, charges insuffisantes	490 298	14,7	+ 1,8
Défaut d'élucluidation	2 842 722	85,3	+ 8,6
Orientation des affaires poursuivables	1 418 566	100,0	+ 1,1
Poursuites	628 368	44,3 a	- 1,7
devant le tribunal correctionnel	513 911		- 0,2
dont : selon une procédure de CRPC	77 569		- 0,9
selon une procédure d'ordonnance pénale	151 029		+ 10,8
devant le juge d'instruction	17 548		- 10,7
devant le juge des enfants	48 539		- 10,1
devant le tribunal de police	48 370		- 5,2
Compositions pénales	72 519	5,1 b	- 0,4
Procédures alternatives aux poursuites	558 003	39,3 c	+ 5,8
Classements sans suite ¹	159 676	11,3 d	- 2,1
Taux de réponse pénale [a+b+c]	88,7 %		[88,4 % en 2010]

Orientations données par les parquets aux affaires poursuivables

	2010	Évolution 2011/2010	2011	
Réponse pénale 88,4%	1 402 671	+ 1,1 %	1 418 566	Réponse pénale 88,7%
Poursuites	639 317 45,6%	- 1,7 %	628 368 44,3%	
Procédures alternatives	527 530 37,6%	+ 5,8 %	558 003 39,3%	
	72 785 [5,2%]	- 0,4 %	72 519 [5,1%]	Compositions pénales
Classements pour inopportunité	163 039 11,6%	- 2,1 %	159 676 11,3%	Classements pour inopportunité

1. Motifs : recherches infructueuses, désistement ou carence du plaignant, état mental déficient, responsabilité de la victime, victime désintéressée d'office, régularisation d'office, préjudice ou trouble peu important.

Source : SDSE, exploitation statistique des cadres du parquet

Décisions rendues en 2011

		Évolution 2011/10 [%]
Par les juridictions pénales [hors amendes forfaitaires majorées]	1 180 586	+ 0,6
Cour de cassation	7 926	- 1,9
Cours d'appel	104 209	+ 0,5
Chambre des appels correctionnels	50 444	- 2,9
<i>dont arrêts sur intérêts civils</i>	4 759	+ 7,0
Chambres de l'application des peines	18 121	+ 8,7
Chambre de l'instruction	35 644	+ 1,7
Cours d'assises	2 329	- 6,9
<i>dont cours d'assises d'appel</i>	361	- 22,7
Tribunaux correctionnels	592 087	+ 2,4
Jugements sur l'action publique	539 942	+ 1,8
<i>Jugements portant condamnation ou relaxe</i>	334 908	+ 0,8
Citation directe ou comparution volontaire	56 607	- 11,9
Convocation par procès-verbal du Procureur de la République	18 958	- 3,8
Convocation par procès-verbal de l'officier de police judiciaire	206 475	+ 7,5
Comparution immédiate	43 045	- 0,7
Renvoi du juge d'instruction	9 804	- 23,0
Renvoi de la chambre de l'instruction	19	ns
<i>Ordonnances pénales</i>	144 587	+ 5,7
<i>Ordonnances d'homologation de CRPC</i>	60 447	- 1,8
Jugements sur intérêts civils	52 145	+ 10,0
Tribunaux de police	60 572	- 8,9
Juridictions de proximité	340 347	- 1,0
Juges et tribunaux pour enfants*	73 116	+ 3,3
Amendes forfaitaires majorées	9 100 571	- 3,3

* nombre de mineurs jugés

Affaires en cours au 31 décembre 2011

		Évolution 2011/10 [%]
Cours d'appel – chambres des appels correctionnels	28 270	- 6,4
Cours d'appel – chambres de l'application des peines	3 103	+ 30,3
Cours d'appel – chambres de l'instruction	6 599	+ 22,4
Cours d'assises d'appel	370	- 0,8
Cours d'assises 1 ^{er} ressort	1 549	+ 0,2
Tribunaux correctionnels	nd	nd

Source : SDSE, cadres du parquet, tableaux de bord des tribunaux pour enfants, rapport annuel de la Cour de cassation

Activité des juges d'instruction en 2011

	2011	Évolution 2011/10 [%]
■ Affaires nouvelles	17 602	- 6,5
Crimes	5 956	- 6,5
Délits	11 629	- 6,4
Contraventions	4	ns
Recherche des causes de la mort et de la disparition suspecte	13	ns
Nombre de personnes mises en examen	33 356	- 8,7
Nombre de témoins assistés	2 731	- 11,5
Sans mise en examen	2 184	- 9,8
Suivi d'une mise en examen	547	- 17,5
■ Affaires terminées dans l'année	18 620	- 12,2
Personnes mises en examen dans ces affaires	32 256	- 11,3
selon le mode de clôture		
Renvoi devant la cour d'assises	2 340	+ 0,5
Renvoi devant le tribunal correctionnel	23 652	- 12,9
Renvoi devant le juge ou le tribunal pour enfants	2 557	- 13,7
Non-lieu	2 313	- 15,4
<i>dont irresponsabilité pénale [art. 122]</i>	124	- 11,4
Jonction, dessaisissement, incompétence, extinction de l'action publique, autres	1 394	+ 19,7
Durée moyenne de l'instruction [en mois]		Rappel 2010
Toutes affaires	25,1	24,3
Crimes	23,7	23,2
Délits	25,8	24,8
		Évolution 2011/10 [%]
■ Affaires en cours au 31 décembre	64 127	+ 26,7
Crimes	20 310	+ 47,9
Délits	43 422	+ 18,8
Recherche des causes de la mort et de la disparition suspecte	395	+ 21,5

Mesures de sûreté prises par le juge d'instruction ou le JLD

	2011	Évolution 2011/10 [%]
Contrôles judiciaires	21 348	- 8,2
dont à l'occasion d'une mise en liberté	5 848	+ 0,9
avec cautionnement	1 339	- 23,7
avec placement sous surveillance électronique	457	+ 8,3
avec placement en centre éducatif fermé	243	+ 170,0
Détentions provisoires	15 871	- 4,5
dont après débat contradictoire différé	954	+ 95,5
Maintien en liberté après débat contradictoire	2 539	+ 24,6
dont après débat contradictoire différé	349	- 28,2

Source : SDSE, répertoire de l'instruction, exploitation statistique des cadres du parquet

Condamnations en 2011

■ Crimes, délits, contraventions de 5^e classe

Unité : condamnation et composition pénale

	Tous condamnés	Évolution 11/10 [%]	Majeurs	Mineurs
Crimes	2 529	- 7,7	2 019	510
Délits	627 652	- 1,4	577 513	50 139
Contraventions de 5 ^e classe	44 433	+ 3,3	43 419	1 014
Toutes infractions	674 614	- 1,2	622 951	51 663

■ Nature de l'infraction et type de juridiction

Unité : condamnation et composition pénale

Nature de l'infraction principale	Toutes juridictions	dont		
		Cour d'assises majeurs et mineurs	Tribunal correctionnel	Juge des enfants Tribunal pour enfants
Toutes natures d'infractions	674 614	2 456	556 703	50 889
Compositions pénales	70 620		69 352	1 109
Condamnations	603 994	2 456	487 351	49 780
Atteintes aux personnes	101 801	1 810	72 947	11 751
dont : homicides volontaires	398	391	0	6
viols	1 252	997	0	241
coups et violences volontaires	66 337	346	45 137	8 993
homicides et blessures involontaires	8 850	1	7 886	132
<i>dont : par conducteur</i>	7 699	0	7 119	97
Atteintes aux biens	125 653	543	86 279	28 226
dont : vols, recels, destructions et dégradations	110 672	542	74 122	26 637
Matière économique et financière	13 979	0	10 884	143
dont : chèques	2 125	0	1 901	89
travail illégal	3 905	0	3 529	1
Circulation routière et transports	266 397	0	236 601	2 478
dont : conduite en état alcoolique	123 013	0	121 352	147
défaut d'assurance	30 126	0	29 653	229
conduite sans permis ou malgré suspension	57 180	0	54 507	1 312
grand excès de vitesse	14 208	0	110	3
Autres infractions	96 164	103	80 640	7 182
dont : stupéfiants *	50 092	5	44 523	3 413
outrage et rébellion à agents de la force publique	14 964	0	11 908	2 085
séjour irrégulier des étrangers	3 503	7	3 168	88

* blanchiment, trafic, détention, transport, cession et usage

Source : SDSE, exploitation statistique du casier judiciaire national [données provisoires]

■ Peines prononcées dans les condamnations en 2011

Nature de la peine principale	Nombre	Quantum moyen ferme
Toutes peines	603 994	
Réclusion criminelle	956	14,8 ans *
<i>dont : à perpétuité</i>	14	
Peine d'emprisonnement	287 196	
<i>dont : avec partie ferme</i>	119 257	7,0 mois
Peine d'amende	220 839	479 euros
Peine alternative	62 580	
<i>dont : suspension de permis de conduire</i>	14 746	
<i>jour amende</i>	23 894	
<i>travail d'intérêt général</i>	15 658	
Mesure et sanction éducative	25 643	
Dispense de peine	6 780	

* hors réclusion criminelle à perpétuité

Durée de détention provisoire [en mois]

■ Condamnations après détention provisoire	30 531	
dont : crimes	1 787	24,2
délits	28 732	3,8
dans le cadre d'une instruction	15 556	6,6
dans le cadre d'une comparution immédiate	13 176	0,5

■ Durées de procédure [en mois]	1 ^{re} instance *	Appels *
Crimes	34,0	17,7
Délits	11,4	16,0
Contraventions de 5 ^e classe	10,2	13,5

* En première instance, pour les délits, délai entre l'infraction et la condamnation ; pour les crimes, durée de l'instruction plus délai de l'audience. En appel, délai entre la première décision et l'appel

■ Condamnés	Nombre	%
Ensemble	603 994	100,0
Âge		
Moins de 18 ans	50 470	8,4
De 18 à moins de 25 ans	179 507	29,7
De 25 à moins de 40 ans	220 431	36,5
De 40 à moins de 60 ans	136 210	22,6
60 ans et plus	17 376	2,9
Sexe		
Hommes	546 075	90,4
Femmes	57 919	9,6
Nationalité		
Française	500 572	82,9
Étrangère	79 860	13,2
Non déclarée	23 562	3,9

Source : SDSE, exploitation statistique du casier judiciaire national [données provisoires]

Récidive et réitération parmi les condamnés d'une année donnée

Le taux de condamnés en récidive légale mesure la part des condamnés de 2010 en état de récidive [art. 132-10 et 132-8 du Code pénal]

Le taux de réitérants mesure la part des condamnés de 2010 qui avaient déjà été condamnés dans un délai maximum de cinq ans pour un délit sanctionné avant l'infraction visée par la condamnation de 2010 [art. 132-16-7 al. 1 du Code pénal].

Récidive légale et réitération parmi les condamnés de 2010

Nature de l'infraction sanctionnée	Taux de récidive légale* (%)	Taux de réitérants (%)
Tous types de crimes	5,6	
Homicides volontaires	3,7	
Crimes sexuels	3,9	
Vols criminels	13,9	
Tous types de délits	10,8	28,6
dont :		
Vols, recels	16,2	30,1
Destructions, dégradations	3,7	35,2
Conduite en état alcoolique	15,8	16,6
Violences volontaires	10,1	30,0
Délits sexuels	4,9	13,0
Outrages et rébellion	4,7	49,5
Stupéfiants	9,8	36,7
Police des étrangers	6,4	19,0

* Taux calculé sur les infractions principales uniquement et incluant les récidives de tentatives

Source : Ministère de la Justice, SDSE : exploitation statistique du casier judiciaire national

LA JUSTICE DES MINEURS

Mineurs en danger en 2011

Activité des juges des enfants	2011	Évolution 2011/10 [%]
Mineurs en danger dont le juge des enfants a été saisi	100 499	- 0,5
Âgés de 0 à 6 ans	30 625	- 0,1
7 à 12 ans	31 932	- 0,8
13 à 15 ans	23 256	- 1,0
16 à 17 ans	14 369	+ 0,3
Non déterminé	317	- 15,0
Mineurs suivis par le juge des enfants au 31 décembre *	217 071	+ 1,0
Mesures individuelles prononcées	330 697	+ 1,0
Mesures d'investigation [nouvelles et renouvelées]	54 489	- 2,4
Mesures d'AEMO [nouvelles et renouvelées]	142 645	+ 2,0
Mesures de placement [nouvelles et renouvelées]	133 563	+ 1,5
Tutelles aux prestations sociales		
Familles faisant l'objet d'une TPS [nouvelle ou renouvelée]	16 264	- 3,3
Mineurs appartenant à ces familles	47 275	- 4,2

* Hors TPS

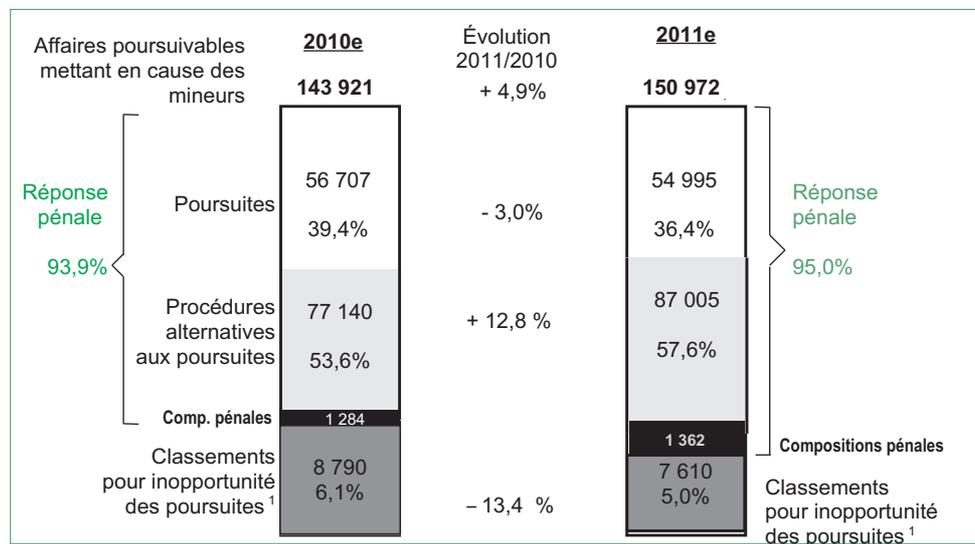
Source : SDSE, tableaux de bord des tribunaux pour enfants

Mineurs délinquants en 2011

Activité des parquets concernant les mineurs

		%	Évolution 2011/10 [en %]
Affaires traitées	180 388		+ 4,3
Classement d'affaires non poursuivables	29 416	100,0	+ 1,2
Infractions mal caractérisées, motifs juridiques	24 141	82,1	- 0,3
Mineurs hors de cause	5 275	17,9	+ 8,2
Orientation des affaires poursuivables	150 972	100,0	+ 4,9
Poursuites	54 995	36,4 a	- 3,0
devant le juge des enfants	51 850		- 2,7
devant le juge d'instruction	1 515		- 12,7
procédures de jugement à délai rapproché	1 630		- 3,3
Procédures alternatives aux poursuites	87 005	57,6 b	+ 12,8
<i>dont rappel à la loi</i>	<i>nd</i>		
Compositions pénales réussies	1 362	0,9 c	+ 6,1
Classements sans suite ¹	7 610	5,0 d	- 13,4
Taux de réponse pénale [a+b+c]	95,0%		[93,9% en 2010]

Orientations données par les parquets aux affaires poursuivables mettant en cause des mineurs



1. Motifs : recherches infructueuses, désistement ou carence du plaignant, état mental déficient, responsabilité de la victime, victime désintéressée d'office, régularisation d'office, préjudice ou trouble peu important.

Source : SDSE, exploitation statistique des cadres du parquet

Activité des juges d'instruction chargés des mineurs

	2011	Évolution 2011/10 [%]
Renvoi de mineurs devant la cour d'assises	226	+ 2,7
Renvoi devant le juge ou le tribunal pour enfants	2 557	- 13,7
Mineurs placés en détention provisoire	730	- 9,3
Mineurs placés sous contrôle judiciaire	2 004	- 11,9

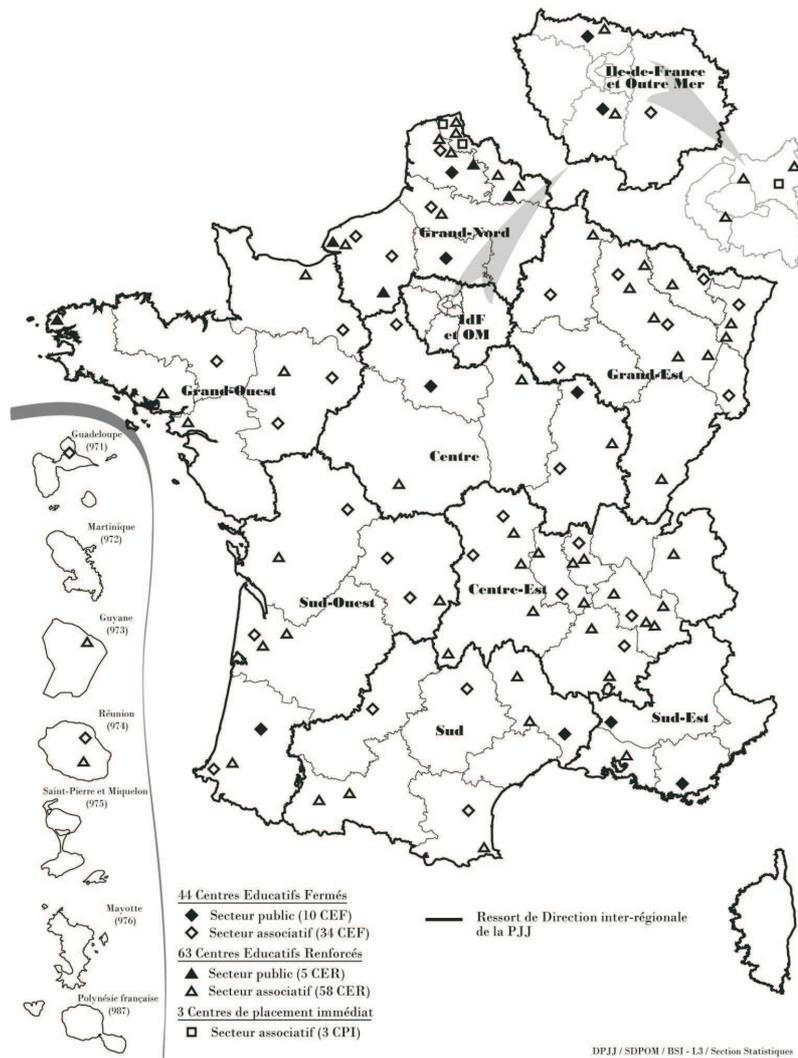
Source : SDSE, répertoire de l'instruction

Mineurs délinquants : activité des juges des enfants et des tribunaux pour enfants

	2011	Évolution 2011/10 [%]
Mineurs délinquants dont le juge des enfants a été saisi	71 871	- 5,6
Âgés de moins de 13 ans	2 960	- 0,3
13 à 14 ans	14 909	- 4,4
15 à 16 ans	34 303	- 4,9
17 ans	19 266	- 7,0
Non déterminé	433	- 47,6
Mesures présentencielle prononcées	36 304	- 2,3
Enquête sociale, IOE, expertise	7 605	+ 0,6
Placement, liberté surveillée, réparation	21 602	- 5,6
Contrôle judiciaire	5 808	+ 2,0
Détention provisoire	1 289	+ 26,5
Mineurs jugés	73 116	+ 3,3
Mineurs jugés en audience de Cabinet	39 328	+ 4,4
Mineurs jugés en audience de TE	33 788	+ 1,9
<i>dont mineurs jugés pour crimes</i>	314	- 12,8
Décisions rejetant la poursuite	7 625	- 0,1
Mesures et sanctions définitives prises	64 993	- 3,5
Admonestation, remise à parents, dispense de mesure ou de peine	25 935	- 5,4
Liberté surveillée, protection judiciaire, placement, réparation	10 121	- 12,2
Sanction éducative	2 292	+ 19,3
TIG, sursis TIG, stage de citoyenneté	4 885	+ 5,3
Amende ferme ou avec sursis	3 708	- 0,2
Emprisonnement avec sursis simple	8 638	+ 1,5
Emprisonnement avec sursis et mise à l'épreuve	4 348	- 2,0
Emprisonnement ferme	5 066	- 1,8

Source : SDSE, tableaux de bord des tribunaux pour enfants

**Hébergement collectif spécialisé de mineurs
sous protection judiciaire. Septembre 2012**



Établissements et services de la DPJJ [données au 01/01/2012]

■ Direction de la Protection Judiciaire de la Jeunesse

- 11 pôles territoriaux de formation
- 9 directions interrégionales
- 55 directions territoriales

■ Établissements, services et unités du secteur public

- 231 établissements et services
 - 9 centres éducatifs fermés [CEF]
 - 45 établissements de placement éducatif [EPE]
 - 33 établissements de placement éducatif et d'insertion [EPEI]
 - 97 services territoriaux éducatifs de milieu ouvert [STEMO]
 - 26 services territoriaux éducatifs de milieu ouvert et d'insertion [STEMOI]
 - 3 services éducatifs auprès du tribunal [SEAT]
 - 11 services territoriaux éducatifs et d'insertion [STEI]
 - 7 services éducatifs au sein d'établissements pénitentiaires pour mineurs [SEEPM]

488 unités éducatives

- 9 unités éducatives centres éducatifs fermés [CEF]
- 5 unités éducatives centres éducatifs renforcés [UECER]
- 17 unités éducatives d'hébergement diversifié [UEHD]
- 87 unités éducatives d'hébergement collectif [UEHC]
- 261 unités éducatives de milieu ouvert [UEMO]
- 11 unités éducatives auprès du tribunal [UEAT]
- 88 unités éducatives d'activités de jour [UEAJ]
- 3 unités rattachées aux services éducatifs auprès des tribunaux [UESEAT]
- 7 unités des services éducatifs au sein d'établissements pénitentiaires pour mineurs [UESEEPM]

■ Établissements, services et unités habilités relevant du secteur associatif

- 1 255 établissements et services habilités gérés par 568 associations
 - Soit 34 centres éducatifs fermés [CEF]
 - 55 centres éducatifs renforcés [CER]
 - 3 centres de placement immédiat [CPI]
 - 776 établissements de placement comprenant
 - 742 unités assurant l'hébergement collectif
 - 151 unités assurant l'hébergement et l'insertion
 - 325 unités assurant l'hébergement individualisé
 - 89 unités assurant l'hébergement en placement familial
 - 120 unités assurant l'hébergement en lieux de vie et d'accueil
 - 177 services d'action éducative en milieu ouvert (SAEMO)
 - 17 services d'investigation éducative (SIE)
 - 78 services d'investigation et d'orientation éducative (SIOE)
 - 68 services d'enquête sociale (SES)
 - 47 services de réparation pénale (SRP)

■ Les **Centres Éducatifs Renforcés (CER)** sont gérés par le secteur associatif, les UECER sont des unités éducatives rattachées aux établissements de placement éducatif du SP. Ils ont pour mission d'accueillir les mineurs afin de les éloigner de leur environnement, de créer une "rupture" afin de préparer les conditions de leur insertion sociale et professionnelle. Ils s'appuient sur des programmes d'activité intensifs durant lesquels les jeunes bénéficient d'un encadrement éducatif permanent.

■ Les **Centres de Placement Immédiat (CPI)** relèvent du secteur associatif. Ils sont habilités à prendre en charge des mineurs de 13 à 18 ans ayant commis des actes de délinquance, pour lesquels un accueil sans délai ni préparation est prescrit par les magistrats.

■ Les **Centres Éducatifs Fermés (CEF)** relèvent soit du secteur associatif, soit du secteur public. Il s'agit d'un dispositif éducatif alternatif à l'incarcération qui s'appuie sur la contrainte posée par la décision judiciaire. Les mineurs qui ont commis des actes de délinquance âgés de 13 à 18 ans y sont placés en application : d'un contrôle judiciaire, d'un sursis avec mise à l'épreuve, d'un placement à l'extérieur, ou à la suite d'une libération conditionnelle.

Activité de protection judiciaire de la jeunesse

■ Mesures suivies dans l'année	à la charge de l'État-DPJJ et confiée au				à la charge des départements et confiée à l'ASE ou au secteur associatif	
	Secteur public		Secteur associatif		2010	2011 ¹
	2010	2011	2010	2011		
Investigation	64 042	64 414	35 755	32 727		
au titre de l'enfance délinquante	49 170	48 303	786	445		
de l'enfance en danger	14 867	16 100	34 948	32 264		
de la protection des jeunes majeurs	5	11	21	18		
Placement	5 719	5 500	6 265	5 856	109 058	109 610
au titre de l'enfance délinquante	5 323	5 337	5 834	5 740		
de l'enfance en danger	287	119			109 058	109 610
de la protection des jeunes majeurs	109	44	431	116		
Milieu ouvert	99 176	96 653	14 945	13 068	103 216	104 110
au titre de l'enfance délinquante ²	95 192	95 225	13 690	12 510		
de l'enfance en danger	3 572	1 272			103 216	104 110
de la protection des jeunes majeurs	412	156	1 255	558		
Total	168 937	166 567	56 965	51 651	212 274	213 719
au titre de l'enfance délinquante	149 685	148 865	20 310	18 695		
de l'enfance en danger	18 726	17 491	34 948	32 264	212 274	213 719
de la protection des jeunes majeurs	526	211	1 707	692		

■ Jeunes suivis dans l'année toutes mesures et tous fondements juridiques confondus

0 à 6 ans	3 596	4 238	12 287	11 570	64 421	64 860
7 à 12 ans	5 833	6 298	13 846	12 593	67 610	68 071
13 à 15 ans	20 414	19 531	12 152	10 978	49 354	49 690
16 à 17 ans	36 881	35 704	12 269	11 691	30 105	30 310
18 ans et plus	30 343	30 021	6 704	5 460	0	0
Non renseigné			5	2	784	789
Garçons	80 903	79 019	36 527	33 418	122 231	123 064
Filles	16 164	16 773	20 736	18 876	90 043	90 656
Ensemble²	97 067	95 792	57 263	52 294	212 274	213 719

1. Les mesures de 2011 et les jeunes 2010/2011 pris en charge en article 375 du Code civil par les associations et les services d'aide sociale à l'enfance ont été estimées.

2. Le secteur associatif assure uniquement des réparations, le secteur public exécutant toutes les catégories de mesures éducatives de milieu ouvert pénal.

Source : DPJJ

L'ADMINISTRATION PÉNITENTIAIRE



Le milieu fermé

■ 191 établissements pénitentiaires, 57 236 places [au 01-01-2012]

99 maisons d'arrêt [MA] et 42 quartiers MA situés dans des centres pénitentiaires, recevant les prévenus (détenus en attente de jugement) et les condamnés dont le reliquat de peine est inférieur ou égal à un an lors de leur condamnation définitive.

85 établissements pour peines

25 centres de détention [CD] et 37 quartiers [QCD] accueillant des condamnés d'un an et plus considérés comme présentant les perspectives de réinsertion les meilleures. À ce titre, les CD ont un régime de détention principalement orienté vers la resocialisation des détenus.

43 centres pénitentiaires [CP], établissements mixtes qui comprennent au moins deux quartiers à régime de détention différent [maison d'arrêt, centre de détention et/ou maison centrale].

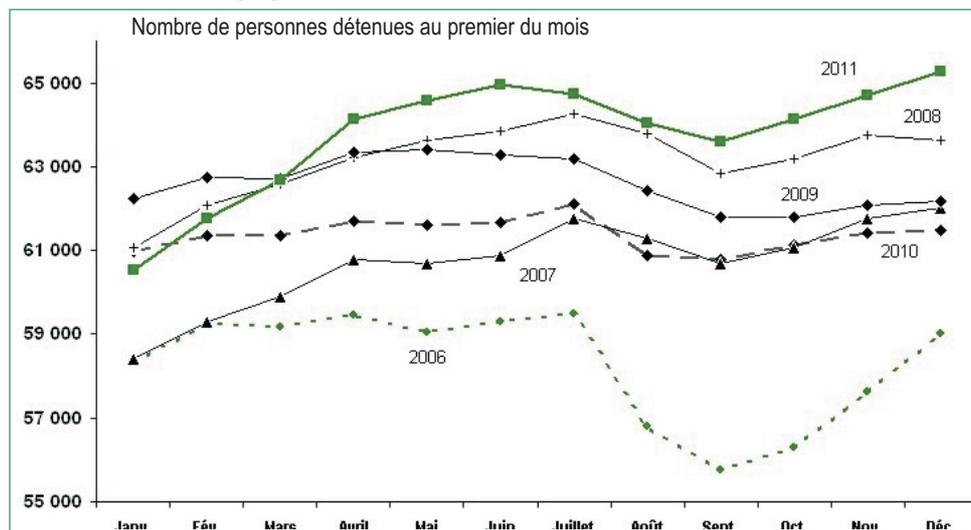
6 maisons centrales [MC] et 6 quartiers [QMC] recevant les condamnés les plus difficiles. Leur régime de détention est essentiellement axé sur la sécurité.

11 centres de semi-liberté autonomes [CSL], recevant les condamnés admis au régime de la semi-liberté et 7 quartiers [QSL], 6 quartiers pour peines aménagées [QCPA]

6 Établissements pénitentiaires pour mineurs [EPM]

1 établissement public de santé national à Fresnes [relevant du ministère de la Santé]

■ Évolution de la population carcérale



Source : DAP, statistique mensuelle de la population incarcérée

■ Population pénitentiaire au 01-01-2012

		Évolution sur 12 mois [%]
Personnes écrouées	73 780	+ 10,2
<i>personnes détenues</i>	64 787	+ 7,0
Condamnés	57 501	+ 12,1
Prévenus	16 279	+ 3,7
Hommes	71 157	+ 10,0
Femmes	2 623	+ 15,9
Moins de 18 ans	717	+ 3,6
18 ans à moins de 25	18 451	+ 10,7
25 ans à moins de 30	15 239	+ 12,4
30 ans à moins 40	19 266	+ 9,8
40 ans et plus	20 107	+ 8,7
Français	60 795	+ 10,5
Étrangers	12 985	+ 8,7

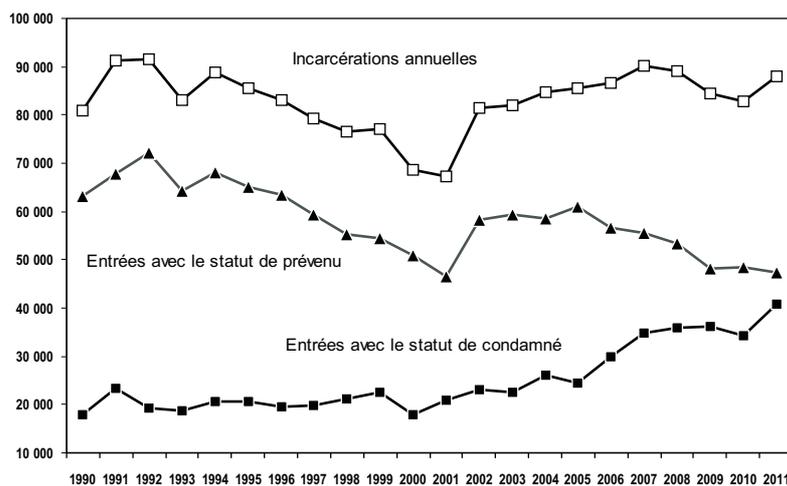
■ Peines en cours d'exécution par les 57 501 détenus condamnés au 01-01-2012

Moins d'un an	35,9 %
1 à - de 3 ans	29,9 %
3 à - de 5 ans	10,8 %
5 ans et plus	23,4 %
<i>Peine correctionnelle</i>	9,8 %
<i>Réclusion criminelle à temps</i>	12,8 %
<i>Réclusion criminelle à perpétuité</i>	0,8 %

■ Entrées en prison en 2011

	88 058	100,0	
Condamnés	40 743	46,3	
Prévenus	47 315	53,7	100,0
<i>dans le cadre de la comparution immédiate</i>	21 432	45,3	
<i>dans le cadre d'une autre procédure</i>	25 883	54,7	

■ Flux annuel d'entrées en détention de 1990 à 2011



Source : DAP, statistique trimestrielle de la population incarcérée

■ 81 213 libérations en 2011

dont 7 481 libérations conditionnelles

■ Durée moyenne de détention en mois *	2010	2011
Toutes détentions	9,7	9,6
Détentions provisoires	3,9	4,1

* Rapport de la population moyenne de détenus sur les entrées de détenus

Source : DAP, Les chiffres clés de l'Administration pénitentiaire

Mesures d'individualisation des peines

■ Mesures d'individualisation des peines décidées par les JAP	2011	Évolution 2011/10 [%]
Permission de sortir	57 629	- 7,4
Placement à l'extérieur	2 258	-14,8
Placement en semi-liberté	4 889	- 8,3
Libération conditionnelle *	7 481	- 8,4
Placement sous bracelet électronique	20 082	+ 19,6

* Décisions prises par les JAP et les juridictions régionales de la libération conditionnelle

Le milieu ouvert

Les condamnés exécutant leur peine en **milieu ouvert** sont soumis à diverses obligations, sous le contrôle du juge de l'application des peines, qui est assisté d'un service pénitentiaire d'insertion et de probation.

On distingue principalement :

- les condamnés à une peine d'emprisonnement assortie d'un **sursis avec mise à l'épreuve** ;
- les condamnés à un **travail d'intérêt général**, qui accomplissent, au profit d'une collectivité publique, d'un établissement public ou d'une association, un travail non rémunéré d'une durée de 40 à 210 heures ;
- les **libérés conditionnels**, qui en raison de gages sérieux de réadaptation sociale, sont mis en liberté par anticipation, sous condition de se soumettre au contrôle du juge de l'application des peines et de respecter diverses obligations pendant un délai au moins égal au reliquat de la peine.

■ 103 Services pénitentiaires d'insertion et de probation [SPIP]

■ 173 063 personnes prises en charge en milieu ouvert au 1^{er} janvier 2012

■ Mesures en cours au 1 ^{er} janvier 2012		Évolution [en %]
Toutes mesures suivies par les SPIP	194 572	+ 0,8
Sursis avec mise à l'épreuve	144 060	+ 0,3
Travail d'intérêt général	32 250	+ 4,9
Autres mesures [contrôle judiciaire, interdiction de séjour, ...]	11 510	+ 1,4
Libération conditionnelle	6 752	- 8,1

Sources : DAP, statistiques des services pénitentiaires d'insertion et de probation

■ Durée moyenne des mesures [en mois]	2011
Toutes mesures terminées	17,7
dont : sursis avec mise à l'épreuve	20,9
travail d'intérêt général	11,9
contrôle judiciaire	nd
libération conditionnelle	12,0

L'AIDE JURIDICTIONNELLE

Admissions à l'aide juridictionnelle en 2011

	2011	Évolution 2011/10 %
Nombre total d'admissions	882 607	- 3,2
<i>dont procédures avec commission d'office</i>	285 176	- 7,0
Admission à l'aide totale	790 530	- 2,5
Admission à l'aide partielle	92 077	- 9,0
Admissions sur contentieux civils et administratifs	509 167	- 1,7
Cours d'appel	37 781	- 2,8
Tribunaux de grande instance – hors JEX	251 895	- 2,2
<i>dont JAF – divorce</i>	106 248	- 5,5
<i>JAF – hors divorce</i>	105 561	+ 0,1
Juges des enfants – assistance éducative	43 615	+ 7,6
Tribunaux d'instance – hors JEX	47 521	- 3,4
Juges de l'exécution – TGI et TI	9 894	- 4;5
Conseils de prud'hommes	26 580	- 5,4
Autres [tribunaux de commerce, TASS, ...]	21 698	+ 3,7
Juridictions administratives	39 234	+ 13,4
Conditions de séjour des étrangers*	30 949	- 17,9
Admissions sur contentieux pénaux	373 166	- 5,3
Cours d'appel	11 252	- 3,6
Procédures criminelles	16 521	+ 1;5
Cours d'assises – accusé	2 375	- 1,4
Cours d'assises – partie civile	3 442	- 6,8
Instruction criminelle – accusé	6 001	+ 4,9
Instruction criminelle – partie civile	4 703	+ 5,5
Procédures correctionnelles	259 533	- 6,0
Tribunal correctionnel – prévenu	146 198	- 5,3
Tribunal correctionnel – partie civile	30 325	- 5,3
Instruction - prévenu [y compris mineur]	79 365	- 7,4
Instruction - partie civile	3 645	- 6,3
Juges des enfants et tribunaux pour enfants	50 866	- 9,8
Procédures contraventionnelles	4 537	- 7,7
Contrôle de l'enquête de police judiciaire, application des peines, mesures alternatives aux poursuites	30 457	+ 5,6
Non renseigné	274	ns

Source : SDSE, répertoire de l'aide juridictionnelle

* y compris les reconduites à la frontière

LA JUSTICE ADMINISTRATIVE

Les moyens en 2011

	Montants[Mo] 2011	Évolution [%] 2011/10
Crédits de paiement	338,0	+ 5,0
Dépenses de personnel [titre II]	275,95	+ 6,0
Fonctionnement, investissement, interventions [autres titres]	51,30	+ 2,4
Frais de justice	10,75	- 8,5

Activité des juridictions administratives en 2011

	Conseil d'État	Cours administratives d'appel	Tribunaux administratifs *
Requêtes			
Affaires enregistrées **	9 346	28 279	182 916
<i>Évolution 2011/10 en %</i>	- 0,3	+ 3,2	+ 4,3
Affaires réglées	9 801	29 314	186 493
<i>Évolution 2011/10 en %</i>	- 1,4	+ 5,5	- 0,3
Affaires en instance au 31 - 12 - 2011	6 880	28 186	169 177
<i>Évolution 2011/10 en %</i>	- 5,5	- 2,2	- 2,3
Délai d'écoulement du stock [en mois] ***	8,4	11,5	10,9
<i>Rappel délai 2010</i>	9,0	12,5	11,1

Activité des cours administratives d'appel en 2011

Cours	Affaires enregistrées **	Affaires régérées	Affaires en instance au 31-12-2011
Bordeaux	3 431	3 242	2 676
Douai	2 032	1 793	1 489
Lyon	2 985	3 500	2 170
Marseille	4 847	5 095	7 602
Nancy	2 100	2 027	1 737
Nantes	3 161	2 852	2 798
Paris	5 394	6 588	5 272
Versailles	4 329	4 217	4 442
Toutes cours administratives d'appel	28 279	29 314	28 186

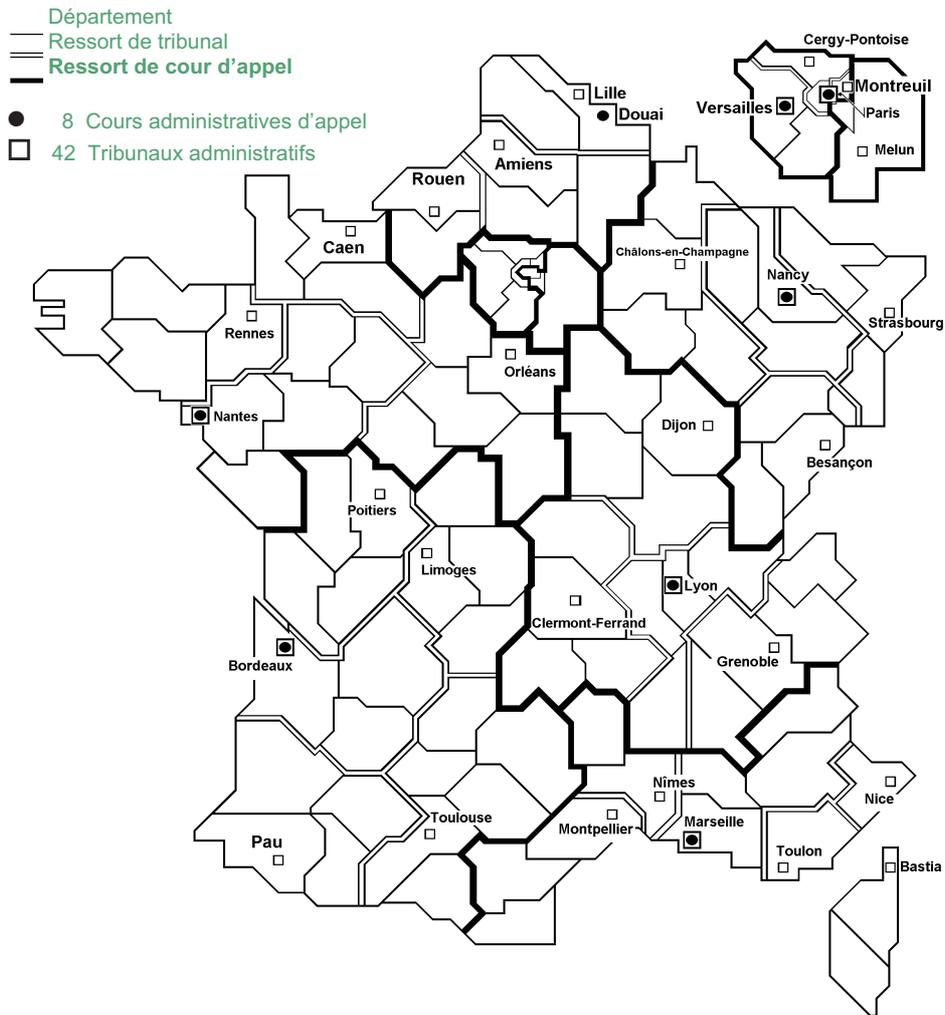
* Y compris les collectivités d'outre-mer

** Plusieurs requêtes fondées sur un même texte peuvent être regroupées en une seule affaire

*** Délais prévisibles moyens d'élimination des affaires en stock

Source : Conseil d'État, rapport public 2011

Compétence territoriale des juridictions administratives [01 – 01 – 2012]



Tribunaux administratifs d'outre-mer :

Basse-Terre	Saint-Denis-de-la-Réunion
Cayenne	Mayotte
Fort-de-France	
Saint-Barthélemy	Nouvelle Calédonie
Saint-Martin	Mata-Utu
Saint-Pierre et Miquelon	
	Polynésie Française

L'INDEMNISATION EN MATIÈRE DE DÉTENTION PROVISOIRE

■ Activité des premiers Présidents de cour d'appel en matière de réparation des détentions provisoires	2011	Évolution 2011/10 [%]
Nombre de requêtes reçues	481	- 10,9
Nombre de décisions rendues	548	- 5,0
Indemnisation	447	- 4,9
<i>Taux d'indemnisation</i>	82 %	+ 0,1
<i>Montants versés [en Mo]</i>	8,43	+ 0,2
Rejets, irrecevabilité et autres	68	- 31,3
Nombre d'affaires en cours	453	- 13,7
■ Commission nationale de réparation des détentions provisoires		
Nombre de recours	68	- 24,4
Nombres de décisions rendues	88	+ 11,4
<i>Rejet, irrecevabilité et autres</i>	33	- 5,7
<i>Réformation</i>	55	+ 25,0
Délai moyen de jugement (en mois)	8,0	+ 6,3
Montants versés [en Mo]	2,28	- 3,8
Durée moyenne des détentions provisoires indemnisées [en jours]	300	- 0,7
Nombre d'affaires en cours	16	- 27,3
Source : Rapport annuel de la Cour de cassation		

LES VICTIMES D'INFRACTION

L'indemnisation des victimes – CIVI –	2011	Évolution 2011/10 [%]
Nombre de dossiers ouverts	19 756	- 4,1
Nombre de décisions rendues	23 177	- 1,5
Montants accordés par les CIVI [Mo]	246,8	+ 4,6
Nombres de demandes d'indemnisation à traiter au 31-12-2011	14 139	- 5,8

Les associations d'aide aux victimes

Nombre d'associations *	172	
Nombre de saisines des associations	303 218	
<i>en matière civile</i>	90 113	
<i>en matière pénale</i>	213 105	
Nombre de personnes aidées	348 233	

* 163 associations ont répondu sur leur activité en 2011. La comparaison avec l'année 2010 n'est pas pertinente car l'enquête a été modifiée.

L'ACCÈS AU DROIT

- 96 Conseils départementaux de l'accès au droit [lois du 10-07-1991 et du 18-12-1998]
- 135 Maisons de justice et du droit
- 44 Antennes de justice

Source : SADJAV

LES AUXILIAIRES DE LA JUSTICE

- 319 Associations dans le secteur pénal* [aide aux victimes, enquêtes sociales rapides, enquêtes de personnalité, contrôles judiciaires socio-éducatifs et médiations pénales, ...]***
- 1 832 Conciliateurs de justice***
- 55 298 Avocats***
 - 102 Avocats au Conseil d'État et à la Cour de cassation**
 - 422 Avoués près les cours d'appel**
 - 233 Greffiers de tribunal de commerce**
- 3 224 Huissiers de justice**
- 117 Administrateurs judiciaires***
- 314 Mandataires liquidateurs***
- 9 253 Notaires**
- 393 Commissaires - priseurs judiciaires**

* certaines associations sociojudiciaires peuvent intervenir en présentiel et en suivi de MAP

** au 1er octobre 2011

*** au 31 décembre 2011

Source : DACS, bureau de la prospective et de l'économie des professions

Activité des conciliateurs de justice

	2011	Évolution 2011/10 en %
Nombre de saisines	130 863	+ 0,1
Nombre d'affaires conciliées	72 142	- 5,0
<i>Taux de conciliation</i>	55,1 %	

Source : SDSE, enquête conciliateurs

Liste des sigles et abréviations utilisés

AEMO	Action éducative en milieu ouvert
AJ	Aide juridictionnelle
ASE	Aide sociale à l'Enfance
CARPA	Caisse des règlements pécuniaires des avocats
CH Com	Chambre commerciale (d'un tribunal de grande instance)
CIVI	Commission d'indemnisation des victimes d'infraction
CPH	Conseil de prud'hommes
CRPC	Comparution sur reconnaissance préalable de culpabilité
DAP	Direction de l'Administration pénitentiaire
DACG	Direction des Affaires criminelles et des grâces
DACS	Direction des Affaires civiles et du Sceau
DPJJ	Direction de la Protection judiciaire de la jeunesse
IOE	Investigation et orientation éducative
JAF	Juge aux affaires familiales
JAP	Juge de l'application des peines
JE	Juge des enfants
JEX	Juge de l'exécution
JLD	Juge des libertés et de la détention
JP	Juridiction de proximité
LOLF	Loi organique relative aux lois de finances
MAP	Mesures alternatives aux poursuites
PLF	Projet de loi de finances
PV	Procès-verbal
SADJAV	Service de l'Accès au Droit et à la Justice et de l'Aide aux Victimes
SDSE	Sous-direction de la Statistique et des Études
TASS	Tribunal des affaires de sécurité sociale
TC	Tribunal de commerce
TCI	Tribunal du contentieux de l'incapacité
TE	Tribunal pour enfants
TGI	Tribunal de grande instance
TGI cc	Tribunal de grande instance à compétence commerciale
TI	Tribunal d'instance
TIG	Travail d'intérêt général
TMC	Tribunal mixte de commerce
TP	Tribunal de police
TPI cc	Tribunal de première instance à compétence commerciale
TPS	Tutelle aux prestations sociales
TSA	Tribunal supérieur d'appel
e	Donnée estimée
nd	Donnée non disponible
ns	Donnée non significative

Plus d'informations sur le site du Ministère de la Justice

<http://www.justice.gouv.fr>

“CHIFFRES - CLÉS DE LA JUSTICE”

Brochure annuelle qui rassemble les principaux chiffres sur les moyens et l'activité de la Justice

Disponible sur le site du ministère de la Justice

[Collection "Chiffres-clés de la Justice"](#)

Ministère de la Justice, Sous-direction de la Statistique et des Études
13, place Vendôme - 75 042 Paris Cedex 01 - Télécopie 01 44 77 66 50

“INFOSTAT JUSTICE”

Un thème analysé en quatre pages de commentaires et tableaux simples, accessibles à tous publics, en prise avec l'actualité.

- | | |
|--|---|
| 117. Divorces : une procédure à deux vitesses. | 110. Se déclarer victime : de l'atteinte subie au dépôt de plainte. |
| 116. La fixation du montant des pensions alimentaires : des pratiques et un barème. | 109. Les avocats : une profession en expansion qui se féminise. |
| 115. Les filières pénales de prise en charge des mineurs dans les années 2000. | 108. Condamnés de 2007 en état de récidive ou de réitération. |
| 114. 20 ans de condamnations pour crimes et délits. | 107. Les condamnations prononcées en 2008. |
| 113. Les maisons de Justice et du Droit et leurs usagers. | 106. L'adoption simple et plénière en 2007 : des projets différents. |
| 112. La satisfaction des victimes de délits suite au jugement de leur affaire : quels facteurs explicatifs ? | 105. Les affaires prud'homales en 2007. |
| 111. Les victimes de délits et le jugement de leur affaire : entre satisfaction et incompréhension. | 104. Les divorces prononcés de 1997 à 2007. |
| | 103. Les condamnations de personnes morales en 2005. |
| | 102. L'appel des décisions des cours d'assises : conséquences sur la peine. |

Disponible sur le site du ministère de la Justice : [Collection "Infostat Justice"](#) et à la Sous-direction de la Statistique et des Études.

Adresser votre demande à :

Ministère de la Justice, Sous-direction de la Statistique et des Études
13, place Vendôme - 75 042 Paris Cedex 01 - Télécopie 01 44 77 66 50

“ANNUAIRE STATISTIQUE DE LA JUSTICE”

Un ouvrage de référence et de synthèse sur l'évolution de l'ensemble des phénomènes juridiques et judiciaires

Disponible sur le site du ministère de la Justice :

[Collection "Annuaire statistique de la Justice"](#)

Pour commander, adresser votre chèque [50] libellé à l'ordre de :

« M. L'agent comptable de la Documentation française »

à : La Documentation française

124, rue Henri Barbusse - 93 308 Aubervilliers CEDEX - Tél. : 01 40 15 70 10 - Télécopie : 01 40 15 68 00



www.justice.gouv.fr
le portail de la justice et du droit